

Séance du 17 juillet 2020 à 20 heures

Date de la convocation : 13 juillet 2020

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Stéphanie DOGUET, Vanessa HENRION, Laurence MILLET, Anne-Marie RICHARD,

Etaient excusés avec pouvoir : 2 - Virginie DROCOURT et Francis CORDIER

Secrétaire de séance : Laurence MILLET

1 – Délégation de signature du maire

L'an deux mille vingt, le 17 juillet à 20h, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mickaël HIRAT.

Monsieur le Maire expose les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L2122-22) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la délégation de signature au Maire – Mickaël HIRAT.

2 – Délégation de signature des 3 adjoints

Monsieur le Maire expose :

« Considérant que pour la bonne marche des services municipaux et afin de garantir la continuité du service public, il convient de donner délégation de fonction et de signature aux 3 adjoints désignés par le Conseil Municipal lors des élections du 3 juillet dernier, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur les domaines de la Finance, de l'Urbanisme et de l'Etat Civil »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la délégation de signature aux 3 adjoints.

3 – Indemnité de fonction du Maire

La fixation des indemnités du Maire se fera sur 100% du barème officiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde l'indemnité de fonction au Maire.

4 – Mutualisation des services avec la CAGV

Monsieur le Maire expose :

« A partir du 18 juillet 2020, le poste de secrétaire a été attribuée. Elle travaillera le mercredi de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h, soit un contrat de 7 heures par semaine. A partir du 1^{er} janvier 2021, la mutualisation des services est possible avec la CAGV.

Le Conseil municipal étudie cette possibilité et décide à l'unanimité de reporter cette décision.

5 – Tarifs de la location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire expose :

- Location pour les habitants du village : 35€ du lundi au vendredi et 80€ le week-end
- Location hors village : 70€ du lundi au vendredi et 160€ le week-end
- Mise en place d'un tarif électricité selon le barème suivant : 20 centimes du KWH.
- Une caution de 500€ sera demandée à chaque location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter les points évoqués ci-dessus.

6 – Recensement de la population en 2021

Monsieur le Maire expose :

- le collaborateur : Laurence MILLET ou Véronique ADLER
- le recenseur : Louis GOSSET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter les noms proposés pour le recensement de la population en 2021.

7 – Questions diverses

- Présentation d'une création d'un verger et d'un vignoble publiques par Christophe LEFEVRE – Président du Comité des Fêtes sur la parcelle située en haut du village – ZB62. Le Président du Comité des Fêtes demande l'accord du Conseil afin de réaliser le projet.
- Une réunion a lieu le samedi 18/07/2020 à 11h avec M. Julien DIDRY pour la présentation d'un site internet
- La création d'un abri à l'entrée de l'école est prévue. Le Maire fera les demandes nécessaires auprès de la CAGV.
- Sécurité au niveau du village : proposition de mettre des panneaux de signalisation (cimetière, mairie, pompiers, ...) et d'instaurer la vitesse dans le village à 30 Km/heure, hors routes départementales.

Fin de la séance à 22h30.

Stéphanie DOGUET

Virginie DROCOURT

Vanessa HENRION

Laurence MILLET

Anne-Marie RICHARD

Francis CORDIER

Jean-Marie DROUET

Jérôme GILLE

Mickaël HIRAT

Pascal HIRAT

Benjamin PEYRARD